

Appendice 2

Évaluation des propositions

1. Contexte

Après un processus de demande de qualifications (DDQ) rigoureux, la Ville a entrepris une évaluation approfondie de tous les documents de DDQ pour les projets de prolongement du TLR, ce qui a donné lieu à la présélection de trois consortiums pour le Projet de prolongement de la Ligne de la Confédération et de trois consortiums pour le Projet de prolongement de la Ligne Trillium.

La demande de proposition (DP) pour le prolongement de la Ligne de la Confédération a été émise pour les trois parties présélectionnées le 26 juin 2017. La DP pour le prolongement de la Ligne Trillium a suivi le 17 juillet 2017, marquant le début de la période de demande de propositions pour les deux projets.

Au cours de cette période, les promoteurs n'étaient pas autorisés à avoir de contacts avec des représentants de la Ville ou les divers consultants ayant participé à l'élaboration de la DP. En conséquence, le seul moyen de communication entre la Ville et les promoteurs était la demande d'information (DI) ou en personne lors des réunions commerciales confidentielles thématiques et des réunions commerciales confidentielles sur la présentation de la conception.

Par le biais du processus de DI, les promoteurs pouvaient soumettre à la Ville, de façon anonyme, des questions liées au projet qui étaient soit de nature générale, telles qu'elles auraient pu s'appliquer à d'autres promoteurs, soit commercialement sensibles et qui seraient propres à la conception ou à la méthode de construction d'un promoteur. La Ville évaluait et examinait chaque DI et chaque réponse par souci de clarté et pour s'assurer qu'aucun contenu ne pouvait être jugé favorable à un promoteur par rapport à un autre. En outre, à la fin, le commissaire à l'équité a examiné et signé toutes les réponses aux DI avant qu'elles ne soient publiées. Dans certains cas, les réponses aux DI ont entraîné des révisions à l'ébauche d'entente de projet, conduisant à la version finale de toute la documentation du projet en fonction de laquelle les promoteurs ont présenté leur soumission finale.

Pour le processus de DI du prolongement de la Ligne de la Confédération et du prolongement de la Ligne Trillium, plus de 2 500 questions ont été posées et ont trouvé réponse durant la période de demande de propositions.

Comme mentionné précédemment, la Ville et les promoteurs se sont rencontrés à de nombreuses reprises au cours des réunions commerciales confidentielles thématiques et des réunions commerciales confidentielles sur la présentation de la conception. L'objectif des réunions commerciales confidentielles thématiques était de partager de l'information, d'améliorer le dialogue sur des articles spécifiques de l'entente de projet et de chercher des résolutions pour la documentation relative au projet. L'objectif des

réunions commerciales confidentielles sur la présentation de la conception était de permettre un dialogue ouvert entre la Ville et les promoteurs afin que ces derniers puissent présenter leurs conceptions, démontrer leur conformité avec les devis descriptifs du projet et recevoir des suggestions et commentaires du parrain du projet afin de les aider alors qu'ils peaufinaient leur conception et, finalement, leur soumission. En tout, les promoteurs ont rencontré le parrain presque 30 fois au cours de la période de demande de propositions afin de discuter d'une multitude de sujets relatifs au projet et de présenter leur soumission proposée à mesure que leur conception progressait.

La réception des soumissions techniques et financières des promoteurs a marqué la fin de la période de demande de propositions et le début du processus d'évaluation.

Processus d'évaluation

Chacune des trois propositions pour le Projet de prolongement de la Ligne de la Confédération et les trois propositions distinctes pour le Projet de prolongement de la Ligne Trillium ont été évaluées et une note leur a été attribuée conformément à un cadre hautement structuré et rigoureux prescrit par la DP. Les critères de rendement ont été mis au point par Capital Transit Partners 2 (CTP2), Norton Rose Fulbright, Deloitte et le personnel du Bureau de la planification de l'O-Train.

Cette équipe a évalué tous les aspects de chaque soumission en fonction des exigences de conception, de rendement et de qualité indiqués dans les documents d'approvisionnement.

Des équipes d'experts en la matière ont examiné indépendamment chaque aspect des propositions à l'écart de l'équipe d'évaluation technique, afin d'évaluer la conformité aux exigences spécifiques du projet. Une fois le travail de l'équipe de conformité technique terminé, un rapport a été rédigé, et l'équipe de conformité était disponible pour aider chacun des cinq membres de l'équipe de notation technique indépendante à évaluer les soumissions techniques (l'équipe d'évaluation technique).

Les membres de l'équipe d'évaluation technique comprenaient des cadres supérieurs de la Ville provenant du bureau du Programme de construction du train et d'OC Transpo, ainsi que de CTP2. L'équipe d'évaluation financière était composée de cadres supérieurs des Finances municipales, des Stratégies de modélisation exacte et de Deloitte.

Les évaluateurs techniques n'étaient pas au courant des prix ou des détails du financement. De même, les évaluateurs financiers n'avaient pas accès aux détails relatifs aux soumissions techniques ou à l'évaluation.

Les évaluations individuelles ont été entreprises en isolement, et les évaluateurs n'étaient pas autorisés à discuter entre eux de quelque aspect des propositions que ce soit ou de leurs impressions afin qu'ils puissent formuler des points de vue indépendants pour chaque critère. Les évaluations ont eu lieu en cinq volets distincts, comme décrits ci-dessous :

- *Absence de conflit d'intérêts* : L'équipe d'évaluation des conflits et le commissaire à l'équité ont dû confirmer l'absence de conflit d'intérêts pour tous les participants, y compris les membres de l'équipe de coordination de l'évaluation et les évaluateurs individuels, afin qu'ils puissent participer au processus d'évaluation.
- *Vérification de l'exhaustivité* : Les propositions ont été examinées par une équipe d'évaluation de l'exhaustivité afin de veiller à ce que les trois soumissions comprennent tous les renseignements obligatoires.
- *Examen de conformité* : Une équipe de conformité distincte a entrepris un examen détaillé de la conception de chaque équipe pour s'assurer qu'elle était conforme aux exigences de la DP et aux devis descriptifs.
- *Évaluation technique* : L'équipe d'évaluation technique était composée d'experts en la matière se spécialisant en conception de projet, opérations du projet et ingénierie.
- *Évaluation financière* : L'équipe d'évaluation financière était composée d'experts en la matière se spécialisant en diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) et en financement public et privé.

Un commissaire à l'équité a supervisé toutes les étapes d'évaluation, et y a participé, tout au long du processus afin de confirmer que chaque processus avait été entrepris d'une manière équitable, ouverte et transparente.

Évaluation technique :

L'évaluation technique consistait en un processus en deux étapes où les évaluateurs ont individuellement entrepris un examen détaillé de chaque composante du projet afin de noter la soumission de chaque promoteur de façon indépendante. Une note technique minimale de 70 % était nécessaire pour chacun des critères. Par la suite, lors d'une réunion de notation consensuelle, tous les évaluateurs ont discuté de leurs résultats individuels et ont déterminé unanimement une note pour chaque élément technique, entraînant l'établissement d'une note technique globale sur un maximum de 500 points.

Évaluation financière

Bien que le processus d'évaluation financière reflétait le processus d'évaluation technique, il y avait un autre examen du modèle financier entrepris dans le cadre de l'évaluation financière en prévision de l'examen individuel de chaque soumission financière. Cet examen du modèle financier a été entrepris par les experts financiers de Deloitte. À la suite de l'examen du modèle financier, l'équipe d'évaluation financière a entrepris ses évaluations individuelles de chacune des exigences financières du projet, suivi d'un consensus de chaque élément entraînant l'établissement d'une note financière globale sur un maximum de 500 points.

Notation finale

Après l'achèvement de la notation technique et financière, le Comité directeur d'évaluation des soumissions a reçu les notes finales des promoteurs, et ses recommandations ont ensuite été présentées au Comité de direction du TLRO aux fins d'approbation. Une fois l'approbation du Comité de direction du TLRO reçue, le promoteur ayant obtenu la plus haute note pour chacun des projets de prolongement de la Ligne de la Confédération et de la Ligne Trillium a été invité à entamer des négociations en tant que promoteur classé au premier rang afin de régler les questions de conformité en suspens ou de fournir les clarifications nécessaires.

Structure hiérarchique

Le processus d'approvisionnement et la mise en œuvre globale du projet ont été supervisés par le Comité directeur d'évaluation des soumissions relevant directement du Comité de direction du TLRO de la Ville. La structure hiérarchique qui a guidé le processus d'évaluation est indiquée à la Figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Structure hiérarchique



